Dato Capital

(C)2007-2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - European VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

Company Report	
CAVU S.A.	
Country	**LUXEMBOURG**
RCS Number	**B0175351**
Request Date	**Nov 3, 2016**

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION. This report has been elaborated and approved by NETAMO SYSTEMS SL. The report is confidential and is destined to the use of our present or potential clients, and it is not nor it can be interpreted as a request of purchase or sale of values. The contained information is considered trustworthy, although the accuracy is not guaranteed. The content of the information comes from databases of NETAMO SYSTEMS SL, of public and private sources (Trade Registers, Journals, Government Reports, Finance Media and Banks), and the information is treated and provided by NETAMO SYSTEMS SL.

1. Principal Data

Identification Data	
Company name	CAVU S.A.
Other company names	CAVU S.A.
RCS Number	B0175351
Company official address	39 ZONE INDUSTRIELLE Kehlen
Operations start date	Feb 1, 2013
Sector information	
Purpose	-
Principal sector (Description -)	-
Financial data	

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

2. Annual Accounts (01/01/2015 - 31/12/2015)

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B175351
Référence de dépôt : L160109360
Déposé et enregistré le 21/06/2016

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2015 **au** 02 31/12/2015 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	106.325,87	152	121.507,37
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	28.000,00	164	18.200,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	28.000,00	204	18.200,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	78.325,87	198	103.307,37
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	106.325,87	202	121.507,37

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	104.670,87	302	117.092,37
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	150.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319	-32.907,63	320	-15.952,58
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-12.421,50	322	-16.955,05
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	1.655,00	340	4.415,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	1.655,00	408	4.415,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	106.325,87	406	121.507,37

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B175351
Référence de dépôt : L160109360
Déposé le 21/06/2016

CAVU S.A.
Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B-175 351

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2015

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen

R.C.S. Luxembourg : B175 351 Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2015

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-45.329,13
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-12.421,50	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	-32.907,63	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		45.329,13
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	45.329,13	
E. Intervention d'associés dans la perte		
F. Bénéfice à distribuer (-)		
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

3. **Annual Accounts (01/01/2014 - 31/12/2014)**

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L150106447
déposé le 19/06/2015

MENTION

Nom de la société :	CAVU S.A.
Siège social :	39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen
RCS Luxembourg :	B-175351

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial ; Recueil des Sociétés et Associations.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L150106447
enregistré et déposé le 19/06/2015

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	121.507,37	152	142.633,67
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	18.200,00	164	2.340,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	18.200,00	204	2.340,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	103.307,37	198	140.293,67
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	121.507,37	202	142.633,67

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	117.092,37	302	134.047,42
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	150.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319	-15.952,58	320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-16.955,05	322	-15.952,58
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	4.415,00	340	8.586,25
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	4.415,00	408	8.586,25
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	121.507,37	406	142.633,67

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

A. CHARGES

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	1643	643 15.750,05	644 12.737,18
3. Frais de personnel	1605	605	606
a) Salaires et traitements	1607	607	608
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609	609	610
c) Pensions complémentaires	1611	611	612
d) Autres charges sociales	1613	613	614
4. Corrections de valeur	1615	615	616
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	617	618
b) sur éléments de l'actif circulant	1619	619	620
5. Autres charges d'exploitation	1621	621	622
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623	623	624
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625	625	626
8. Intérêts et autres charges financières	1627	627	628
a) concernant des entreprises liées	1629	629	630
b) autres intérêts et charges	1631	631	632
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649	649	650

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Charges exceptionnelles	1633		633		634	5,40
11. Impôts sur le résultat	1635		635	535,00	636	3.210,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	670,00	638	
13. Profit de l'exercice	1639		639	0,00	640	0,00
TOTAL CHARGES			641	16.955,05	642	15.952,58

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739		740	
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707		708	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711		711		712	
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727		728	
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731		732	
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745		745		746	
10. Produits exceptionnels	1733		733		734	
13. Perte de l'exercice	1735		735	16.955,05	736	15.952,58
TOTAL PRODUITS			737	16.955,05	738	15.952,58

Document émis électroniquement

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2014

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen

R.C.S. Luxembourg : B175 351

Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2014

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-32.907,63
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-16.955,05	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	-15.952,58	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		32.907,63
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	32.907,63	
E. Intervention d'associés dans la perte		
F. Bénéfice à distribuer (-)		
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

4. **Annual Accounts (01/02/2013 - 31/12/2013)**

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L140104736
déposé le 25/06/2014

MENTION

Nom de la société :	CAVU S.A.
Siège social :	54, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert
RCS Luxembourg :	B-175351

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial ; Recueil des Sociétés et Associations.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L140104736
enregistré et déposé le 25/06/2014

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/02/2013 **au** 02 31/12/2013 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	142.633,67	152	
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	2.340,00	164	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	2.340,00	204	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	140.293,67	198	
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	142.633,67	202	0,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	134.047,42	302	
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319		320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-15.952,58	322	
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	8.586,25	340	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	8.586,25	408	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	142.633,67	406	0,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/02/2013 **au** 02 31/12/2013 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

A. CHARGES

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.4)	1643		643	12.737,18	644	
3. Frais de personnel	1605		605		606	
a) Salaires et traitements	1607		607		608	
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609		609		610	
c) Pensions complémentaires	1611		611		612	
d) Autres charges sociales	1613		613		614	
4. Corrections de valeur	1615		615		616	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617		617		618	
b) sur éléments de l'actif circulant	1619		619		620	
5. Autres charges d'exploitation	1621		621		622	
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623		623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625		625		626	
8. Intérêts et autres charges financières	1627		627		628	
a) concernant des entreprises liées	1629		629		630	
b) autres intérêts et charges	1631		631		632	
9. Charges exceptionnelles	1633		633	5,40	634	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Impôts sur le résultat	1635		635	3.210,00	636	
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637		638	
12. Profit de l'exercice	1639		639	0,00	640	
TOTAL CHARGES			641	15.952,58	642	0,00

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 4. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739		740	
5. Autres produits d'exploitation	1713		713		714	
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727		728	
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731		732	
9. Produits exceptionnels	1733		733		734	
12. Perte de l'exercice	1735		735	15.952,58	736	
TOTAL PRODUITS			737	15.952,58	738	0,00

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B-175 351

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2013

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8510 Redange-sur-Attert, 54, Grand-Rue.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Le premier exercice s'étend sur une période du 1er février 2013 au 31 décembre 2013.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 54, Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert

R.C.S. Luxembourg : B175 351 Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2013

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-15.952,58
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-15.952,58	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	0,00	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		0,00
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		0,00
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		15.952,58
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	15.952,58	
E. Intervention d'associés dans la perte		0,00
F. Bénéfice à distribuer (-)		0,00
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

Administrateur unique

Monsieur Ivan Vannoppen

Commissaire aux comptes

ANPHIKO S.A.

Luxembourg, le 10 avril 2014

5. Filings Data Summary

General Details	
Oldest entry date	Apr 18, 2013
Newest entry date	Jun 21, 2016
Oldest publish date	Apr 18, 2013
Newst publish date	Jun 21, 2016
Total number of published company filings	6
Summary by entry type	
Newest published entry	Filing of Annual Accounts (Comptes Annuels)
Notification of filing of articles of association (Statuts coordonnés, mention du dépôt)	1
Incorporation of the company and publication of articles of association (Statuts publiés lors de la constitution)	1
Change of location of registered office (Transfert de siège)	1
Filing of Annual Accounts (Comptes annuels)	3

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

6. Filings Data

Date	Published event	Information	Gazette	Announcement Number
Jun 21, 2016	Filing of Annual Accounts (Comptes annuels) in CAVU S.A.	View Details	173/2016	160109360
Jun 19, 2015	Filing of Annual Accounts (Comptes annuels) in CAVU S.A.	View Details	170/2015	150106447
Nov 7, 2014	Change of location of registered office (Transfert de siège) in CAVU S.A.	View Details	3288/2014	2014156485
Nov 6, 2014	Notification of filing of articles of association (Statuts coordonnés, mention du dépôt) in CAVU S.A.	View Details	3280/2014	2014156486
Jun 25, 2014	Filing of Annual Accounts (Comptes annuels) in CAVU S.A.	View Details	176/2014	140104736
Apr 18, 2013	Incorporation of the company and publication of articles of association (Statuts publiés lors de la constitution) in CAVU S.A.	View Details	925/2013	2013026899

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

7. Filing of Annual Accounts Dec 31, 2015 (Translated)

Continued on next page

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

SHORT REPORT

Exercise of the *(in)* 01/0101 / 2015 31/12/201502 EUR03

CAVU SA

54 Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIVE

Reference (s) Current year Previous year

A. Subscribed capital unpaid 1101 101 102

I. Capital Uncalled 1103 103 104

II. Subscribed capital called but unpaid 1105 105 106

B. Formation expenses 1107 107 108

C. Fixed assets 1109 109 110

I. Intangible assets 1111 111 112

II. Tangible assets 1125 125 126

III. Financial assets 1135 135 136

D. Current assets 1151 106,325.87151 121,507.37152

I. Stocks 1153 153 154

II. Receivables 1163 28000.00163 18200.00164

a) with a residual maturity less than or equal to 1203 28000.00203 18200.00204

b) with a residual maturity greater than one year 1205 205 206

III. securities and other financial instruments 1189 189 190

IV. banks, cash in postal check accounts, checks and cash in 1197 78,325.87197 103,307.37198

E. Accruals 1199 199 200

BALANCE SHEET TOTAL (ASSETS) 106,325.87201 121,507.37202

Register of Commerce and Companies

RCS number: B175351 deposit Reference: L160109360 Filed and recorded 21/06/2016

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

LIABILITIES

Reference (s) Current year Previous year

A. Capital 1301 104,670.87301 117,092.37302

I. Capital 1303 150,000.00303 150,000.00304

II. emissions premiums and assimilated 1305 305 306

III. Revaluation reserves 1307 307 308

IV. 1309 309 310 Reserves

V. Results carried -32907.63319 1319 -15952.58320

VI. Profit for the year 1321 12421.50321 16955.05322

VII. Interim dividend 1323 323 324

VIII. 1325 capital investment grants 325 326

IX. Gains immunized 1327 327 328

B. Subordinated liabilities 1329 329 330

a) with a residual maturity less than or equal to one year 1425 425 426

b) with a residual maturity greater than one year 1427 427 428

C. Provisions 1331 331 332

D. unsubordinated debt 1655.00339 4415.00340 1339

a) with a residual maturity less than or equal to one year 1655.00407 4415.00408 1407

b) with a residual maturity greater than one year 1409 409 410

E. Accruals 1403 403 404

TOTAL BALANCE SHEET (LIABILITIES) 106,325.87405 121,507.37406

Register of Commerce and Companies

RCS number: B175351 deposit Reference: L160109360 Filed 06/21/2016

8. **Filing of Annual Accounts Dec 31, 2015 (Original)**

Continued on next page

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B175351
Référence de dépôt : L160109360
Déposé et enregistré le 21/06/2016

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2015 **au** 02 31/12/2015 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	106.325,87	152	121.507,37
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	28.000,00	164	18.200,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	28.000,00	204	18.200,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	78.325,87	198	103.307,37
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	106.325,87	202	121.507,37

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	104.670,87	302	117.092,37
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	150.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319	-32.907,63	320	-15.952,58
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-12.421,50	322	-16.955,05
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	1.655,00	340	4.415,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	1.655,00	408	4.415,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	106.325,87	406	121.507,37

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B175351
Référence de dépôt : L160109360
Déposé le 21/06/2016

CAVU S.A.
Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B-175 351

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2015

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen

R.C.S. Luxembourg : B175 351 Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2015

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-45.329,13
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-12.421,50	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	-32.907,63	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		45.329,13
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	45.329,13	
E. Intervention d'associés dans la perte		
F. Bénéfice à distribuer (-)		
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

9. Filing of Annual Accounts Dec 31, 2014 (Translated)

Continued on next page

Register of Commerce and Companies

B175351 - L150106447 filed on 06/19/2015

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

SHORT REPORT

In the year *(in)* 01/0101 / 2014 31/12/201402 EUR03

CAVU SA

54 Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIVE

Reference (s) Current year Previous year

A. Subscribed capital unpaid 1101 101 102

I. Capital Uncalled 1103 103 104

II. Subscribed capital called but unpaid 1105 105 106

B. Formation expenses 1107 107 108

C. Fixed assets 1109 109 110

I. Intangible assets 1111 111 112

II. Tangible assets 1125 125 126

III. Financial assets 1135 135 136

D. Current assets 1151 121,507.37151 142,633.67152

I. Stocks 1153 153 154

II. Receivables 1163 18200.00163 2340.00164

a) with a residual maturity less than or equal to 1203 18200.00203 2340.00204

b) with a residual maturity greater than one year 1205 205 206

III. securities and other financial instruments 1189 189 190

IV. banks, cash in postal check accounts, checks and cash in 1197 103,307.37197 140,293.67198

E. Accruals 1199 199 200

BALANCE SHEET TOTAL (ASSETS) 121,507.37201 142,633.67202

Register of Commerce and Companies

B175351 - L150106447 recorded and filed on 6/19/2015

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

LIABILITIES

Reference (s) Current year Previous year

A. Capital 1301 117,092.37301 134,047.42302

I. Capital 1303 150,000.00303 150,000.00304

II. emissions premiums and assimilated 1305 305 306

III. Revaluation reserves 1307 307 308

IV. 1309 309 310 Reserves

V. Retained earnings 1 319 320 -15952.58319

VI. Profit for the year 1321 16955.05321 15952.58322

VII. Interim dividend 1323 323 324

VIII. 1325 capital investment grants 325 326

IX. Gains immunized 1327 327 328

B. Subordinated liabilities 1329 329 330

a) with a residual maturity less than or equal to one year 1425 425 426

b) with a residual maturity greater than one year 1427 427 428

C. Provisions 1331 331 332

D. unsubordinated debt 4415.00339 8586.25340 1339

a) with a residual maturity less than or equal to one year 4415.00407 8586.25408 1407

b) with a residual maturity greater than one year 1409 409 410

E. Accruals 1403 403 404

TOTAL BALANCE SHEET (LIABILITIES) 121,507.37405 142,633.67406

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

PROFIT AND LOSS SHORT

In the year *(in)* 01/0101 / 2014 31/12/201402 EUR03

CAVU SA

54 Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert

A. EXPENSES

Reference (s) Current year Previous year

1. 2. Gross Loss (under B.1 to B.3 and B.5) 1643 15750.05643 12737.18644

3. Staff costs 1 605 605 606 a) Salaries and wages 1,607 607 608 b) Social security costs accruing

Wages and salaries 1609 609 610 c) Supplementary Pensions 1611 611 612 d) Other social security costs 1613 613 614

4. Value adjustments 1,615 615 616 a) establishment costs and

tangible and intangible assets 1617 617 618

b) components of current assets 1619 619 620

5. Other operating expenses 1 621 621 622

6. Value adjustments and fair value adjustment on financial assets 1 623 623 624

7. Value adjustments and fair value adjustment on financial items of current assets. Losses on disposals of securities 1625 625 626

8. Interest and other financial charges 1,627 627 628 a) concerning related companies 1,629 629 630 b) Other interest expense 1 631 631 632

9. Share of loss of equity affiliates 649 650 1649

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

Reference (s) Current year Previous year

10. Extraordinary charges 1,633 633 5.40634

11. Income Taxes 1635 535.00635 3210.00636

12. Other taxes not shown under the above post 1637 670.00637 638

13. Profit for the year 1639 0.00639 0.00640

TOTAL EXPENSES 16955.05641 15952.58642

The accompanying notes are an integral part of the annual accounts

No. RCSL: Personnel number: B175351 2013 2202 371

B. PRODUCTS

Reference (s) Current year Previous year

1. to 3. and 5. Gross revenue (less A.1 and A.2) 1739 739 740

4. Reversal of value adjustments 707 708 1707 a) establishment costs and

tangible and intangible assets 1709 709 710

b) components of current assets 1711 711 712

6. Income from financial assets 1 715 715 716 a) derived from affiliated companies 1,717 717 718 b) other 1719 income from investments 719 720

7. Income from financial items of current assets 1 721 721 722 a) from related companies 1,723 723 724 b) other products 1 725 725 726

8. Other interest and other financial income 1 727 727 728 a) from related companies 1,729 729 730 b) Other interest and financial income 1 731 731 732

9. Share of profit of equity affiliates 745 746 1745

10. Extraordinary income 1 733 733 734

13. Loss for the year 1735 16955.05735 15952.58736

TOTAL PRODUCTS 16955.05737 15952.58738

10. Filing of Annual Accounts Dec 31, 2014 (Original)

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L150106447
déposé le 19/06/2015

MENTION

Nom de la société :	CAVU S.A.
Siège social :	39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen
RCS Luxembourg :	B-175351

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial ; Recueil des Sociétés et Associations.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L150106447
enregistré et déposé le 19/06/2015

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	121.507,37	152	142.633,67
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	18.200,00	164	2.340,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	18.200,00	204	2.340,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	103.307,37	198	140.293,67
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	121.507,37	202	142.633,67

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	117.092,37	302	134.047,42
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	150.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319	-15.952,58	320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-16.955,05	322	-15.952,58
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	4.415,00	340	8.586,25
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	4.415,00	408	8.586,25
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	121.507,37	406	142.633,67

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

A. CHARGES

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	1643	643 15.750,05	644 12.737,18
3. Frais de personnel	1605	605	606
a) Salaires et traitements	1607	607	608
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609	609	610
c) Pensions complémentaires	1611	611	612
d) Autres charges sociales	1613	613	614
4. Corrections de valeur	1615	615	616
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	617	618
b) sur éléments de l'actif circulant	1619	619	620
5. Autres charges d'exploitation	1621	621	622
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623	623	624
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625	625	626
8. Intérêts et autres charges financières	1627	627	628
a) concernant des entreprises liées	1629	629	630
b) autres intérêts et charges	1631	631	632
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649	649	650

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Charges exceptionnelles	1633		633		634	5,40
11. Impôts sur le résultat	1635		635	535,00	636	3.210,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	670,00	638	
13. Profit de l'exercice	1639		639	0,00	640	0,00
TOTAL CHARGES			641	16.955,05	642	15.952,58

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739		740	
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707		708	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711		711		712	
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727		728	
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731		732	
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745		745		746	
10. Produits exceptionnels	1733		733		734	
13. Perte de l'exercice	1735		735	16.955,05	736	15.952,58
TOTAL PRODUITS			737	16.955,05	738	15.952,58

Document émis électroniquement

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2014

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 39, Zone Industrielle L-8287 Kehlen

R.C.S. Luxembourg : B175 351

Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2014

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-32.907,63
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-16.955,05	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	-15.952,58	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		32.907,63
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	32.907,63	
E. Intervention d'associés dans la perte		
F. Bénéfice à distribuer (-)		
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

11. Change of location of registered office Nov 7, 2014 (Translated)

Continued on next page

CAVU Holding SA.

Headquarters: L-8287 Kehlen, 39, Industrial Area.

RCS Luxembourg B 175351.

The year two thousand four, on September 23.

By-Maître Alex WEBER, notary residing in Bascharage.

Met

? s extraordinary general meeting of shareholders of the company "CAVU SA" (d Number? ID 2013 22 02 371), with registered office in L-8510 Redange-sur-Attert, 54 Grand-Rue, registered in RCSL under number B 175351, incorporated by deed of the undersigned notary, dated February 1, 2013, published in Memorial C, number 925 of 18 April 2013.

The meeting is chaired by Mr Jean-Marie WEBER, private employee, residing in Aix-sur-Cloie / Aubange (Belgium)

who appointed as secretary Mrs Sandy HAMES, employee, residing at Reckange-sur-Mess.

The meeting elected as scrutineer Mr Albert DONDLINGER, employee, residing in Dahlem.

The bureau having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to enact the following:

? I. The agenda of the meeting is as follows:

Transfer of the registered office at L-8287 Kehlen, 39, Industrial Area and subsequent amendment of the 1st paragraph of? Article 2 of the bylaws.

II.- The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of shares they hold are shown on an attendance list; this attendance list signed by the shareholders, the proxies of the shareholders represented, the office and the notary, will remain attached to this document.

The proxies of the shareholders represented will be annexed as well.

III.- The entire share capital being present or represented at the meeting and all the shareholders present or represented declaring having perfect knowledge? S agenda before? Meeting, it could therefore be disregarded convening notices 'use.

IV.- The present meeting, representing the? Entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on? Agenda.

? Then the meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution?:

Resolution

The meeting decides to transfer the registered office at L-8287 Kehlen, 39, Industrial Area and

accordingly modify the 1st paragraph of Article 2 of the Association to read as follows?:

"Art. 2. al. 1. The headquarters of the company is in Kehlen. "

Fresh

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present are estimated at approximately one thousand euros (? 1.000.-).

Nothing else being on? Agenda, the meeting was adjourned.

WHICH deed was passed in Bascharage? S study, the date stated above.

After reading in? Meeting, office members, known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, signed together with the notary this deed.

Signed: JM. WEBER, HAMES, DONDLINGER, A. WEBER.

Registered in Capellen, on 2 October 2014. Relationship: CAP / 2014/3724. Received seventy-five euros 75.00?.

The manager (s): NEU.

For true copy issued to the company on request.

Bascharage, October 8, 2014.

Publication reference: 2014156485/48.

(140177986) registered with the Trade Register of Luxembourg on 8 October 2014.

12. **Change of location of registered office Nov 7, 2014 (Original)**

Continued on next page

CAVU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 175.351.

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie

l?assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CAVU S.A." (numéro d?identité 2013 22 02 371), avec siège social à L-8510 Redange-sur-Attert, 54, Grand-Rue, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 175.351, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1 er février 2013, publié au Mémorial C, numéro 925 du 18 avril 2013.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Madame Sandy HAMES, employée privée, demeurant à Reckange-sur-Mess.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Albert DONDLINGER, employé privé, demeurant à Dahlem.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l?assemblée est le suivant:

Transfert du siège social à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle et modification subséquente du 1 er alinéa de l?article 2 des statuts.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l?ordre du jour avant l?assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l?intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l?ordre du jour.

Ensuite l?assemblée, après délibération, a pris à l?unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle et en conséquence de modifier le 1 er alinéa de l?article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. al. 1 er .** Le siège de la société est établi à Kehlen.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ mille euros (? 1.000.-).

Plus rien n'étant à l?ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l?étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l?assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, HAMES, DONDLINGER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 2 octobre 2014. Relation: CAP/2014/3724. Reçu soixante-quinze euros 75,00 ?.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande.

Bascharage, le 8 octobre 2014.

Référence de publication: 2014156485/48.

(140177986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2014.

13. Notification of filing of articles of association Nov 6, 2014 (Translated)

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

CAVU Holding SA.

Headquarters: L-8287 Kehlen, 39, Industrial Area.

RCS Luxembourg B 175351.

STATUTES In the Trade Register of Luxembourg.

To mention the purpose of publication in the Memorial, Associations.

Publication reference: 2014156486/9.

(140178008) registered with the Trade Register of Luxembourg on 8 October 2014.

14. Notification of filing of articles of association Nov 6, 2014 (Original)

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe
VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

CAVU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, 39, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 175.351.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014156486/9.

(140178008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2014.

15. **Filing of Annual Accounts Dec 31, 2013 (Original)**

Continued on next page

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION (C)2016 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - Europe VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.
https://en.datocapital.com

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L140104736
déposé le 25/06/2014

MENTION

Nom de la société :	CAVU S.A.
Siège social :	54, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert
RCS Luxembourg :	B-175351

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial ; Recueil des Sociétés et Associations.

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B175351 - L140104736
enregistré et déposé le 25/06/2014

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/02/2013 **au** 02 31/12/2013 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109		110	
I. Immobilisations incorporelles	1111		111		112	
II. Immobilisations corporelles	1125		125		126	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
D. Actif circulant	1151		151	142.633,67	152	
I. Stocks	1153		153		154	
II. Créances	1163		163	2.340,00	164	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203		203	2.340,00	204	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205		205		206	
III. Valeurs mobilières	1189		189		190	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	140.293,67	198	
E. Comptes de régularisation	1199		199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	142.633,67	202	0,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	134.047,42	302	
I. Capital souscrit	1303		303	150.000,00	304	
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
V. Résultats reportés	1319		319		320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-15.952,58	322	
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	8.586,25	340	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	8.586,25	408	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	142.633,67	406	0,00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Document émis électroniquement

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/02/2013 **au** 02 31/12/2013 *(en* 03 EUR *)*

CAVU S.A.

54, Grand-Rue
L-8510 Redange-sur-Attert

A. CHARGES

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.4)	1643		643	12.737,18	644	
3. Frais de personnel	1605		605		606	
a) Salaires et traitements	1607		607		608	
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609		609		610	
c) Pensions complémentaires	1611		611		612	
d) Autres charges sociales	1613		613		614	
4. Corrections de valeur	1615		615		616	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617		617		618	
b) sur éléments de l'actif circulant	1619		619		620	
5. Autres charges d'exploitation	1621		621		622	
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623		623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625		625		626	
8. Intérêts et autres charges financières	1627		627		628	
a) concernant des entreprises liées	1629		629		630	
b) autres intérêts et charges	1631		631		632	
9. Charges exceptionnelles	1633		633	5,40	634	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Impôts sur le résultat	1635		635	3.210,00	636	
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637		638	
12. Profit de l'exercice	1639		639	0,00	640	
TOTAL CHARGES			641	15.952,58	642	0,00

No. RCSL : B175351	Matricule : 2013 2202 371

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 4. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739		740	
5. Autres produits d'exploitation	1713		713		714	
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727		728	
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731		732	
9. Produits exceptionnels	1733		733		734	
12. Perte de l'exercice	1735		735	15.952,58	736	
TOTAL PRODUITS			737	15.952,58	738	0,00

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
R.C.S. Luxembourg B-175 351

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2013

1. Généralités

CAVU S.A. a été constituée sous forme de Société Anonyme le 1er février 2013.

Le siège social de la société est établi à L-8510 Redange-sur-Attert, 54, Grand-Rue.

La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation. La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières. La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.
D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Le premier exercice s'étend sur une période du 1er février 2013 au 31 décembre 2013.

L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises au Luxembourg.

Document émis électroniquement

2.2 Conversion des devises

La société tient sa comptabilité en EUR et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une autre devise sont converties au cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Le prix d'acquisition des postes de l'actif immobilisé et des valeurs mobilières (actif circulant) exprimé dans une autre devise que celle du bilan, reste converti au cours de change historique.
- Tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que celle du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Ainsi seuls sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.
- Cependant, à la date de clôture, les diverses créances et avoirs en banques faisant partie de l'actif circulant ainsi que les autres dettes à court terme exprimées dans une autre monnaie que celle du bilan, sont valorisés sur base des cours de change en vigueur à cette date.

2.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée, le cas échéant, des corrections de valeur pratiquées lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

Pour déterminer la valeur estimée, le conseil d'administration se base sur les comptes annuels des sociétés à évaluer et à d'autres informations et documents disponibles.

2.4 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou, le cas échéant à leur valeur résiduelle.

Document émis électroniquement

3. Créances

Les créances sont composées du montant des avances d'impôts sur le revenu des collectivités payées durant l'exercice.

4. Capitaux propres

4.1. Capital souscrit

Le capital social s'élevant à 150 000 EUR est représenté par 1 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR chacune.

4.2. Réserve légale

Conformément à la législation luxembourgeoise, il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10% du capital souscrit.

La Société réalisant une perte, aucun montant ne sera alloué à la réserve légale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Document émis électroniquement

CAVU S.A.
Société Anonyme
Siège social : 54, Grand-Rue L-8510 Redange-sur-Attert

R.C.S. Luxembourg : B175 351 Constitution : 1/02/2013

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE en 2013

A. Bénéfice (Perte) à affecter		-15.952,58
1. Bénéfice (perte) de l'exercice	-15.952,58	
2. Bénéfice (Perte) reportée des exercices précédents	0,00	
B. Prélèvement sur les capitaux propres		0,00
1. sur le capital et primes d'émission	0,00	
2. sur les réserves	0,00	
C. Dotation aux réserves (-)		0,00
1. à la réserve légale	0,00	
2. à la réserve spéciale Impôt Fortune	0,00	
2. aux autres réserves	0,00	
D. Résultat à reporter (report à nouveau)		15.952,58
1. Bénéfice à reporter (-)	0,00	
2. Perte à reporter (+)	15.952,58	
E. Intervention d'associés dans la perte		0,00
F. Bénéfice à distribuer (-)		0,00
1. Rémunération du capital (dividendes)	0,00	
2. Administrateurs (tantièmes)	0,00	
3. Autres	0,00	
Solde		0,00

Administrateur unique

Monsieur Ivan Vannoppen

Commissaire aux comptes

ANPHIKO S.A.

Luxembourg, le 10 avril 2014

16. **Incorporation of the company and publication of articles of association Apr 18, 2013 (Translated)**

Continued on next page

CAVU Holding SA.

Headquarters: L-8510 Redange-sur-Attert, 54 Grand-Rue.

RCS Luxembourg B 175351.

CONSTITUTION

The year two thousand three, on February 1.

By-Maître Alex WEBER, notary residing in Bascharage.

HAD COMPARED:

The limited company "ANPHIKO ASSET MANAGEMENT SA", with registered office in L-8325 Capellen, 98, rue de la Gare, registered in RCSL under number B 139179,

represented by Mr Jean-Marie WEBER, private employee, residing in Aix-sur-Cloie / Aubange (Belgium)

by virtue of a proxy given on 25 January 2013.

Said proxy, initialed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary will remain attached to this document to be filed with it with the registration.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the notary to enact the deed of a limited company it declares organized and which is hereby state as follows:

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is hereby established a company under the name of "CAVU SA".

Art. 2. The headquarters of the company is established in Redange-sur-Attert.

Notwithstanding the rules of the ordinary law governing the termination of contracts, in case the office of the company is established by contract with third parties, the registered office may be transferred by simple decision of the Board of the sole director respectively any other place within the municipality headquarters.

The registered office may be transferred to any other place in the country by decision of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by decision of the meeting of shareholders as for the amendment of the statutes.

If extraordinary events of a political, economic or social jeopardize the normal activity at the registered office or easy communication between this office and abroad, will be or shall be imminent, the registered office may be transferred to the abroad until these abnormal circumstances, without, however, this measure can have no effect on the nationality of the

company which, notwithstanding the temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Such declaration of transfer of the registered office shall be made and brought to the knowledge of third parties by one of the executive bodies of the company entitled to engage in acts of daily management.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The company focuses on the consulting business, consisting in providing a professional basis, services and advice, so that corporate management and related or complementary services in the field of aviation.

The company will also provide advice on individual basis, on transactions involving financial transactions, including investments in securities and real estate.

The company also provides administrative and social services to other companies in any form whatsoever and it can take as a director and manager in other companies. The company is to take participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and all other forms of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner and the transfer by sale , exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, administration, control and development of such participations.

The company can:

- Participate in the creation and development of any financial, industrial or commercial, both in Luxembourg and abroad, and render them any assistance, either through loans, guarantees or otherwise ;

- Give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or part of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and / or obligations and undertakings of any other company and so General, on his behalf and / or on behalf of any other company or person, in each case, provided that these activities do not constitute regulated activities of the financial sector.

- Lend and borrow in any form, with or without interest, and to issue bonds, promissory notes and other securities representing debt and / or equity;

- Made directly or indirectly real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever;

- Carry out all financial, manufacturing, financial, industrial and commercial directly or indirectly related to its purpose;

- Have an open public business;

- Achieve its purpose directly or indirectly on his own behalf or on behalf of third parties, alone or in combination, by carrying out all operations to promote said purpose or that of the companies in which it holds interests.

In general, the Company may take any measures of control and surveillance and do all actions, necessary to the accomplishment or development of its object.

Art. 5. The share capital is set at one hundred and fifty thousand euros (? 150.000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of one hundred and fifty euros (? 150.-) each.

The shares are and will remain the carrier, within the limits prescribed by law.

The company shares may be issued, at the owner, single shares or certificates representing several shares.

The share capital may be increased or reduced in the legal requirements.

In case of capital increase, the rights attached to the new shares will be the same as those which the old shares.

Administration - Monitoring

Art. 6. The Company is managed by a board of directors composed of at least three members, shareholders or not, appointed by the General Meeting for a term not exceeding six years and in any time remove them.

If the company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is found that the company has only one shareholder left, the composition of the board of directors may be limited to one (1) member until the ordinary general meeting following the finding of more than one shareholder.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of shareholders.

Retiring directors are eligible for reappointment.

The Board of Directors shall elect a chairman and if it so decides, one or more vice-chairmen of the board. The first chairman may be appointed by the general meeting. In the absence of the President, the meetings of the Board are chaired by another director appointed for this purpose.

In case of vacancy of a place of director appointed by the General Meeting, the remaining directors so appointed shall have the right to fill the vacancy temporarily. In this case, the General Assembly, at the first meeting in the process of final election.

Art. 7. The Board of Directors meets on convocation made at the request of a director at the registered office unless otherwise indicated in the notices.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors being permitted, provided that a director may represent more than one of his colleagues. Such warrant shall reproduce the agenda and may be given by letter, telegram or telex, the latter two being confirmed in writing.

Art. 8. Any decision of the board is taken by an absolute majority of votes.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board are signed by the members present at the meetings.

Copies or extracts shall be certified by two Directors or by one or more representatives appointed

for this purpose.

When the company has a single shareholder, it is only mentioned in a report of the transactions between the company and its director having had an interest opposed to that of society.

Art. 10. The board of directors or the sole director is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the corporate purpose. All acts which are not expressly reserved by law and the statutes at the general meeting are the responsibility of the board have the sole director.

Art. 11. The Board of Directors may delegate any of its powers of daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a Director is subject to the prior authorization of the general meeting.

Art. 12. Vis-à-vis third parties the company is engaged in all circumstances, in case of sole director, the sole signature of a director, and in case of plurality of directors, by the joint signatures of two directors whose necessarily that of the managing director or by the individual signature of the managing director within the limits of its powers.

Art. 13. The Company is supervised by one or more auditors appointed by the general meeting which determines their number and their remuneration.

The duration of the audit mandate is set by the general meeting.

It may not exceeding six years.

General Assembly

Art. 14. The General Assembly meets every shareholder. It has the most extensive in deciding social affairs powers. The invitations are made in the manner and time stipulated by law.

Art. 15. The Annual General Meeting meets at the registered office or such other place as indicated in the meeting on the second Thursday of May at 11.00 am.

If the date of the special meeting falls on a holiday, she meets on the first business day following.

Art. 16. An extraordinary general meeting may be called by the board of directors, the sole director or respectively by the (s) Commissioner (s).

It must be convened at the written request of shareholders representing one tenth of the capital.

Art. 17. Each share entitles to one vote.

The shareholders' meeting will deliberate and take decisions in accordance with legal provisions in force at the time of holding the meeting.

Financial year - Distribution of profits

Art. 18. The fiscal year starts January 1 and ends December 31 of each year.

The board of directors or the sole director establishes the annual accounts in the manner prescribed by law. He pardoned a month before the general meeting to the commissioners.

Art. 19. The favorable balance surplus after expenses and depreciation, the net profit of the company.

This profit is five percent (5%) to the legal reserve fund; this deduction ceases to be mandatory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed capital.

The balance is at the disposal of the general meeting.

The board of directors or the sole director can under the observation of rules relating and gathering any necessary approvals under the law, pay interim dividends.

The company may acquire its own shares, however, observing in this respect the conditions and limitations provided by law.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Unless judicial dissolution, the dissolution of the society can only result from a decision by the General Meeting in the manner required for amendments to the Statutes.

Upon dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting, which determines their powers.

General provision

Art. 21. The law of 10 August 1915 and its subsequent amendments, shall apply where there is not governed by these statutes.

transitional provisions

Notwithstanding Article 18, the first year begins today and will end on 31 December 2013 and by derogation from Article 15, the first annual meeting will be held in 2014.

Subscription - Payment

All shares were subscribed by the company "ANPHIKO ASSET MANAGEMENT SA" prequalified.

These shares have been fully paid up in cash so that the amount of one hundred fifty thousand euros (? 150.000.-) is now at the disposal of the company, as was certified to the notary.

Ascertainment

The undersigned notary states that the conditions required by section twenty-six the 1915 law on commercial companies have been observed.

Estimated costs

The amount of expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever incumbent to the Company or are charged to it by reason of its organization, is approximately one thousand five hundred and fifty Euros (? 1,550. -).

Decisions of the sole shareholder

And immediately the sole shareholder took the following resolutions:

1) The sole shareholder decides to appoint a sole director, namely Mr. Ivan Vannoppen, Flight - Instructor, born at Wilrijk (Belgium) February 11, 1965, residing in L-8509 Redange-sur-Attert, 1, Street Hospital.

2) The sole shareholder decides to appoint an auditor, namely:

The limited company "ANPHIKO SA", with registered office in L-8325 Capellen, 100, rue de la Gare, registered in RCSL under number B 114 044.

3) The terms of the sole director and the statutory auditor will expire at the end of the Annual General Meeting 2018.

4) The company headquarters is at L-8510 Redange-sur-Attert, 54 Grand-Rue.

WHICH deed was drawn up in Bascharage in the study, the date stated above.

After reading and interpretation to the person appearing, he signed with the notary the present deed.

Signed: JM. WEBER, A. WEBER.

Registered in Capellen, 12 February 2013 Relation: CAP / 2013/496. Received seventy-five Euros (75, -).

The manager (s): NEU.

For true copy issued to the company on request, for the purpose of publication in the Memorial, Associations.

Bascharage, 21 February 2013. A. WEBER.

Publication reference: 2013026899/185.

(130032117) registered with the Trade Register of Luxembourg, on 22 February 2013.

17. **Incorporation of the company and publication of articles of association Apr 18, 2013 (Original)**

Continued on next page

CAVU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8510 Redange-sur-Attert, 54, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 175.351.

STATUTS

L'an deux mille treize, le premier février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société anonyme "ANPHIKO ASSET MANAGEMENT S.A.", avec siège social à L-8325 Capellen, 98, rue de la Gare, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 139.179,

ici représentée par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 25 janvier 2013.

La prédite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1 er . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «CAVU S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Redange-sur-Attert.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec

l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'activité de conseil, consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et de conseils, ainsi qu'en gestion d'entreprise et des prestations de services annexes ou complémentaires dans le domaine de l'aviation.

La société fournira également des conseils, sur base individuelle, sur des opérations portant sur des opérations financières, entre autres des investissements en valeurs mobilières et immobilières.

La société fournit également des services administratifs et sociaux à d'autres sociétés sous quelque forme que ce soit et elle peut assumer la fonction d'administrateur et gérant dans d'autres sociétés. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut:

- participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière;

- consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés portant sur tout ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

- prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation;

- effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit;

- réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales liées directement ou indirectement à son objet;

- avoir un établissement commercial ouvert au public;

- réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (? 150.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent cinquante euros (? 150.-) chacune.

Les actions sont et resteront au porteur, dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est

présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration pu de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée Générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit, tel qu'indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour

ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividende.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2014.

Souscription - Libération

Toutes les actions ont été souscrites par la société "ANPHIKO ASSET MANAGEMENT S.A.", préqualifiée.

Ces actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant de cent cinquante mille euros (? 150.000.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cent cinquante euros (? 1.550.-).

Décisions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de nommer un administrateur unique, à savoir Monsieur Ivan VANNOPPEN, pilote d'avion -instructeur, né à Wilrijk (Belgique) le 11 février 1965, demeurant à L-8509 Redange-sur-Attert, 1, rue de l'Hôpital.

2) L'actionnaire unique décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

La société anonyme «ANPHIKO S.A.», avec siège social à L-8325 Capellen, 100, rue de la Gare, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 114.044.

3) Les mandats de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

4) Le siège de la société est fixé à L-8510 Redange-sur-Attert, 54, Grand-Rue.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J-M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 12 février 2013. Relation: CAP/2013/496. Reçu soixante-quinze euros (75,- ?).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 février 2013. A. WEBER.

Référence de publication: 2013026899/185.

(130032117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2013.

18. **Brief event timeline**

Brief event timeline

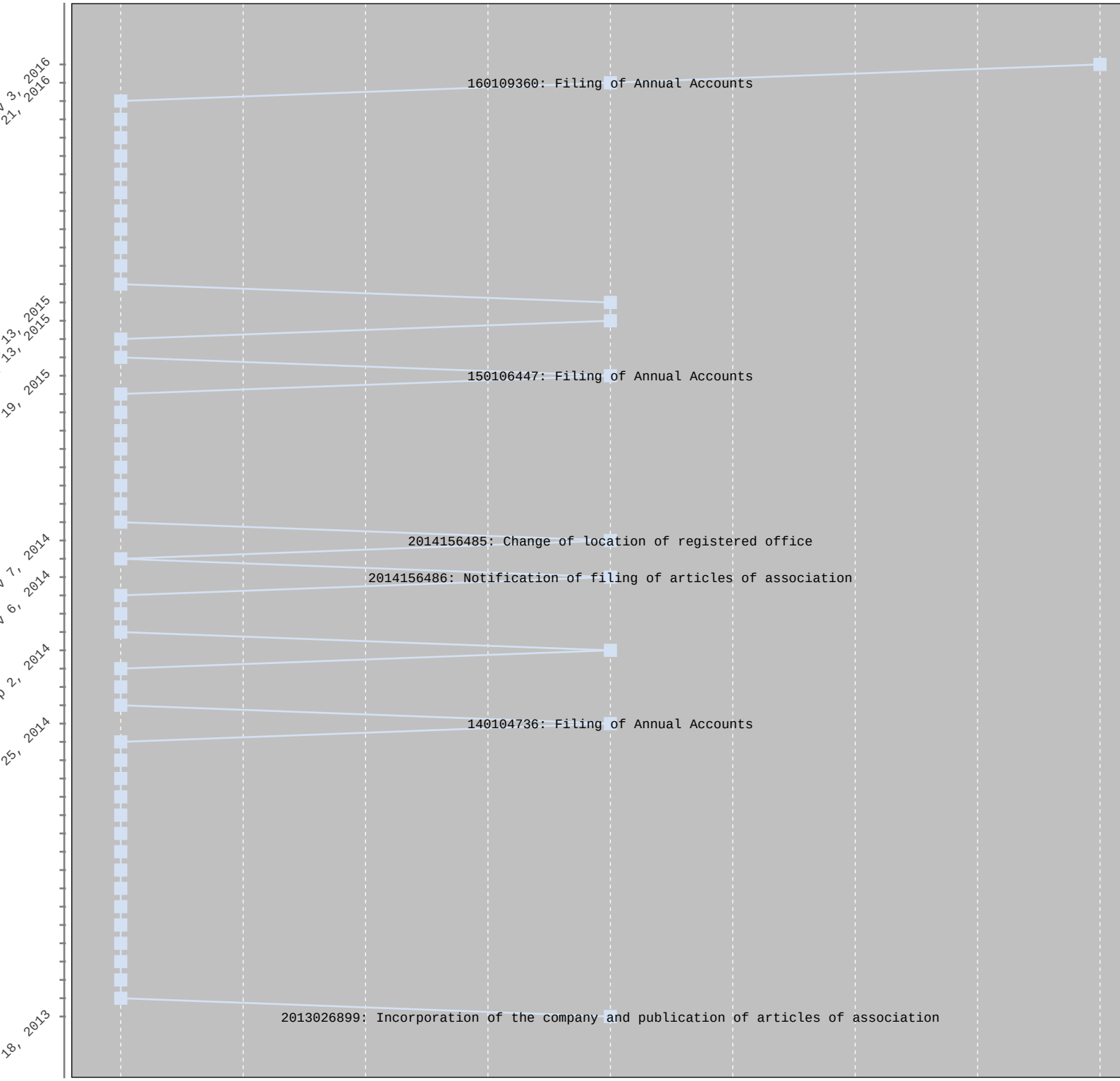

19. Current executives and administrators

Name	Responsibilities		
Weber Jean-Marie	**Current responsibilities**		
	Responsibility	**Start Date**	**Announcement Number**
	Private Employee (Employé Privé) in CAVU S.A.	Nov 7, 2014	-
VANNOPPEN Ivan Birth date: Feb 11, 1965 Nationality: Be	**Current responsibilities**		
	Responsibility	**Start Date**	**Announcement Number**
	Related Person (Personne Liée) in CAVU S.A.	Apr 18, 2013	-
HAMES Sandy	**Current responsibilities**		
	Responsibility	**Start Date**	**Announcement Number**
	Private Employee (Employée Privée) in CAVU S.A.	Nov 7, 2014	-
Dondlinger Albert	**Current responsibilities**		
	Responsibility	**Start Date**	**Announcement Number**
	Private Employee (Employé Privé) in CAVU S.A.	Nov 7, 2014	-

View more information about Jean-Marie Weber in en.datocapital.com

View more information about Ivan Vannoppen in en.datocapital.com

View more information about Sandy Hames in en.datocapital.com

View more information about Albert Dondlinger in en.datocapital.com

20. Company history for Weber Jean-Marie

Weber Jean-Marie is present in 1,192 companies

21. Company history for VANNOPPEN Ivan

VANNOPPEN Ivan is present in 0 companies

22. Company history for HAMES Sandy

HAMES Sandy is present in 115 companies

23. Company history for Dondlinger Albert

Dondlinger Albert is present in 242 companies

24. Addresses and phone numbers

1. Kehlen

	address	Phone number	Google Maps Link
A	39 ZONE INDUSTRIELLE (Official Address)		Link

25. Stats

The clients of the website en.datocapital.com have looked at Cavu SA one time in the last year from one country

Nov 3, 2016	1 visit from Spain